

Souvenirs d'une vie ordinaire  
par Robert Taussat

(305) La sollicitation du docteur Ajzenberg me surprit d'autant plus qu'il me présentait le recrutement de cet employé, qui m'était totalement inconnu, comme un véritable sauvetage psychologique et moral. L'étonnement avec lequel je reçus une telle requête fut multiplié par l'étrangeté de la supplique. Les motifs qui pouvaient m'inciter à répondre favorablement n'avaient aucun rapport avec les besoins réels de l'organisme que je dirigeais et desquels j'étais seulement responsable. En outre, les organisations syndicales encore puissantes et auxquelles obéissaient tacitement l'ensemble des salariés, veillaient attentivement à la forme comme au fond des engagements auxquels j'étais conduit à souscrire. La personnalité du médecin psychiatre, pour respectée qu'elle fut parmi les plus hauts fonctionnaires de l'organisme, ne suffisait pas à remettre en cause une réglementation d'embauche quelle que puisse être le respect qu'inspirait sa personnalité. Jamais autant qu'en cette occurrence, je regrettai la solitude morale au sein de laquelle je m'estimai abandonné. Mes conseillers habituels me faisaient alors tous défaut et je venais d'apprendre que mon ami Périé qui, peu de temps auparavant, jouissait encore d'une santé florissante venait d'être hospitalisé en raison d'une grave et soudaine maladie. Je ne pouvais évidemment solliciter son avis. Quoi qu'il en soit, un certain courage m'eut été nécessaire pour assumer un refus que je savais être la seule solution qui convint à cette situation. Je savais que j'aurais dû, sinon rejeter, au moins examiner avec les plus extrêmes précautions l'opportunité de l'engagement pour lequel j'étais si vivement sollicité. Je crus opportun de subordonner les conditions d'embauche que, par lassitude, j'avais fini par accepter en soumettant le candidat aux conditions favorables d'un stage probatoire, mais tout en restant persuadé que cette condition ne serait pas respectée.

Cette manifestation de bonne volonté fut l'objet des plus vifs remerciements de la part du médecin. Sans doute celui-ci fut-il ravi de l'aisance avec laquelle j'acceptai de le décharger d'un fardeau qui le préoccupait certainement au-delà de ce que je pouvais imaginer. J'avoue que je n'avais pas moi-même une vision très claire des conséquences administratives qu'elle pouvait engendrer, tragiques auxquelles elle devait aboutir, et je n'y songeai guère en rédigeant le contrat d'embauche provisoire précisant que la Caisse d'allocations familiales du Tarn engageait l'intéressé sous condition d'une période d'essai de deux mois, sa titularisation définitive étant subordonnée aux résultats de ce stage probatoire. Il ne s'agissait d'ailleurs que d'une clause de précaution, laquelle n'avait jamais été, jusqu'alors, la cause d'un rejet. Il était entendu que mon intervention libérait définitivement le médecin traitant de toutes les responsabilités qu'il avait assumées dans cette affaire et le dégageait des charges dont il avait été garant jusqu'alors. En fait, la sympathie, certes réelle, qu'il éprouvait à mon endroit, ne suffisait pas à le dissuader de me charger de ses propres difficultés. Il est vrai qu'il ne pouvait pas prévoir plus que moi les problèmes dont j'allais me charger en acceptant de m'occuper d'un patient que le hasard seul avait dirigé vers un des services que je dirigeais. Je veux croire que son médecin traitant n'imaginait pas les difficultés qu'allait provoquer cette affaire et, surtout, les conséquences tragiques qu'elle devait engendrer. Le contrat d'embauche avait été souscrit le 30 juillet 1978. Il postulait l'engagement immédiat de l'intéressé que j'avais confié aux responsabilités d'un cadre subalterne, sans imaginer les difficultés auxquelles j'allais être confronté en raison de la personnalité de ce patient. La besogne qu'il devait accomplir était extrêmement simple et c'est cette facilité qui fut la cause de la première crise à laquelle je devais être confronté. Les tâches qui avaient été confiées à cet agent, étaient évidemment les plus simples, mais il avait considéré la facilité de ce travail comme une insulte à ses facultés réelles, la facilité des tâches que l'on attendait de lui l'ayant visiblement humilié. Alors que j'avais à résoudre les querelles qui ne cessaient de s'envenimer entre les cadres supérieurs constamment opposés relativement aux plus minces disputes techniques, je devais également me préoccuper des états d'âme de cet agent qui m'avait été moralement imposé par notre médecin psychiatre et qui s'était presque immédiatement querellé avec ses compagnons de travail auxquels il reprochait de ne pas lui manifester la considération qu'il estimait lui être due. Je fus d'abord passablement soulagé par le calme avec lequel mon interlocuteur accueillait la décision que j'avais prise à son sujet après en avoir délibéré avec les membres du personnel d'encadrement, et dont je lui communiquai l'essentiel. Bien entendu je ne fis qu'une allusion très évasive aux opinions formulées par les responsables directs ayant confirmé les craintes que j'avais exprimées, et que, naturellement, je me gardai d'explicitier. Le docteur Ajzenberg, évidemment présent à cet entretien en confirma les conclusions telles qu'elles pouvaient être exprimées, et tout en précisant, à l'intention de son patient, que le comportement de celui-ci n'était en aucune façon responsable de la décision définitive qui venait d'être notifiée.

Je fus d'abord, je l'avoue, grandement soulagé parla sérénité avec laquelle une telle solution venait d'être acquise. J'avais redouté je ne sais quels débordements, ce que, d'ailleurs, avait également craint le médecin psychiatre. Le principal intéressé manifestait, à l'issue de l'entretien que nous lui avions réservé, un calme et une maîtrise de soi que je n'avais certainement pas espérés. Mais cet apaisement ne devait être, malheureusement, que de courte durée. Le lendemain matin, les journaux locaux publiaient, sous le titre : « Un drame intolérable », un article percutant annonçant le suicide « d'un jeune de trente-deux ans, qui vivait, depuis quelque temps, le drame du chômage ».

Les poèmes de jeunesse (III)  
de Jacques Sénesse

Lorsque Guillaume Apollinaire écrivait *Zone* c'était à la veille de la Première Guerre mondiale, la déclaration venait d'être proclamée et se lisait sur les murs des villes. Le poète enchanteur décrivait alors l'étrange atmosphère qui régnait et annonçait sur un ton prophétique, la fin d'une époque. Quarante-deux ans plus tard, après deux guerres mondiales et des millions de morts, Jacques Sénesse éprouva un sentiment similaire. Ainsi, nous pouvons lire dans *Étudiant* : « J'avais vingt ans... Je ne sais quoi m'accablait.../Cela venait de la monotonie/D'une chose si unique et si courte/La vie./Elle devrait être si pleine!/Source de joie à tout moment./J'étais enragé de la sentir passer... Alors me vint l'idée de partir... » Partir, tel un voyageur, un étranger, à la découverte du monde, d'un autre monde : « Je démarrai/La route se déroula/Froide, luisante comme le dos d'un dragon/Fuyant sous le ventre de ma voiture/Vers un purgatoire rouge/Où flottaient toutes les vies que je voulais repêcher. » À travers cette « invitation du départ », Jacques Sénesse nous convie à l'aventure et nous suivons volontiers cet élégant voyageur au cœur des mots, au cœur de la poésie. **Éric Guillot**

(« Étudiants » et « Cimetière marins » sont extraits de « Poèmes-Journal d'adolescence »).



Dessin de Jacques Sénesse. Autoportrait.

CIMETIERE MARIN

Le ciel humide  
Se drape de tulle froid.  
Une odeur d'escargots mouillés  
De faux taillant l'herbe très verte  
Des pierres douces, caressantes, tièdes  
Visage gris-sombre  
Ou violet à grains blancs.  
Lèpre feuillue  
Diluée dans le papier à verre  
Douce pierres et herbes qui fument  
De toutes leurs jeunes pousses !  
Cris muets, décharnés  
Odeur sans odeur  
Exhalaison du calme  
Rumeur immobile  
Facettes jaunes et bleues.  
Un rayon noir, vide  
Irisé de paillettes.  
Ame glacée, frangée de vie  
Croix qui veut, qui ne veut pas  
Tendue vers la lumière  
Et troue la vie d'argent  
Croix appuyée sur la chair molle  
Tombée, sifflante et mouillée.  
Ouate brillante puis terne  
Chute solaire  
Puis extinction dans la lueur  
Le murmure, la clameur d'étincelles.

Nuage douloureux, gonflé, Brel vivant  
Qui gémit sans qu'on l'entende  
Parce qu'il est trop grand  
À jamais fascinant.  
Tout à la fois il respire  
Nous saisis partout  
Sans que nous le trouvions.  
Il nous enveloppe  
Sans nous emprisonner de son amertume.  
Sel horrible et grand  
Nous ne pouvons goûter sans faim  
Or nous n'avons plus faim  
Sommes froids, sérieux, fondus  
Nous ne rions plus  
Ne bougeons pas.  
Nous sommes devenus une perspective  
Une paillette, un éclat brillant  
Sur l'infini pâle et vert  
Moisson verte  
Fleurs déposées vivantes  
Écrasées sous la croix  
Sur une falaise  
Dans le vent salé  
Qui monte depuis la mer.

SENTIERS DISPARUS

J'ai arraché les dégoûts  
Ils ne résistent guère à la raison.  
Patiemment travaillant  
Mettant tout en cause  
Plus rien ne me dégoûtait.

Me trouvant seul  
Je me retournai  
Me vis plus loin que les autres  
Et devenu une source d'effroi.  
Tous les sentiers avaient disparu.

(19 mai 1960)

AH! RÉGINE

Je ne sais si tu n'étais pas là pour me peiner  
Si pour toi c'était une peine  
Ou peut-être une joie ?  
Moi j'en avais l'âme triste.  
Ma manquait ta taille à enlacer  
Tes lèvres à embrasser  
Ton rire à regarder.  
Comment travailler  
Lorsque pareilles pensées  
Vous sifflent aux oreilles ?  
Je suis triste à cause de vous  
Vous étiez loin, ma petite fée ;  
Vos yeux grands ouverts au fond de mon cœur  
Leurs deux anémones claires  
Au creux d'une caverne rouge  
Mon cœur pleure tes yeux  
Qu'il n'oublie point ;  
S'ils regardent ailleurs  
Qu'ils se souviennent à jamais  
De nos douceurs.  
Ô, mon âme sur la terre  
Je sais pouvoir te conserver toujours  
Telle que tu es gravée en moi.  
Ce que m'apportera la vie  
Se déposera sur ton image sans l'effacer  
Elle restera telle qu'elle contre vents et marées  
Parmi les maladies, les malheurs, les joies égoïstes  
Comme un petit dieu pour moi seul  
Un sourire inextinguible  
Tu seras en moi marquée toute ma vie  
Et par-delà ma mort, resteront des traces de toi  
Dans mes os et dans la poussière de ma chair.

(Alger, 11 avril 1953)

(Après mon départ d'Alger vers la France pour y poursuivre mes études, je reçus une lettre de Régine qui est un vrai poème de nostalgie amoureuse :

« Je suis descendue sur les quais  
Vers ton bateau  
Ils ne m'ont pas laissée monter à bord.  
Je l'ai vu partir vers le large...  
Mon cœur, tu es parti  
Parti, parti...  
Je n'en peux plus de me le redire  
Jacques est parti  
Jacques est parti... »

TOUJOURS NU

Déjà vingt-six ans !  
Tu crois ne pas devoir mourir  
Et la mort est là, devant toi.  
Tu n'en crois pas tes yeux  
Tu n'as rien fait  
Tu ne laisses rien  
Rien vers quoi tu puisses te retourner.

Tu étais trop faible  
Sans assez de talent  
Ni de volonté.  
Tu n'as pas eu le temps.

On pense trop à vivre mais...  
Même aurais-tu créé  
Tu serais toujours nu.